



**AÉROPORTS DE PARIS**

*Le monde entier est notre invité*

Paris, le 12 novembre 2008

Communiqué de presse

## **Miel et pollen, deux nouveaux bio-indicateurs de la qualité de l'air à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle**

Aéroports de Paris a mis en place en octobre 2007, dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère, deux nouveaux bio-indicateurs : le miel produit par des abeilles et le pollen récolté. Eurofins, un laboratoire certifié en agroalimentaire a effectué en septembre dernier plusieurs analyses du miel et du pollen.

Résultat : le miel toutes fleurs, « Miel de Roissy » a été déclaré conforme à la législation française et a été qualifié de miel ambré extra-clair et liquide. Le laboratoire Eurofins n'a décelé aucune anomalie et près de 18 kilos de miel ont ainsi été récoltés (résultats détaillés disponibles sur demande).

L'abeille est un bon indice de la qualité de l'air. Cet insecte sort en moyenne 40 fois par jour et visite près de 4000 fleurs. Elle sillonne un territoire de quelques kilomètres de rayon : dans l'air, au contact du sol, de la végétation, de gouttes d'eau,...

Quatre ruches de quelques 120 000 abeilles ont été installées depuis le mois d'octobre 2007 au cœur de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle. Cette installation s'est déroulée sous l'égide du Syndicat National d'Apiculture (SNA) dont les apiculteurs professionnels ont assuré l'entretien et le suivi technique des ruches.

### **Qu'est-ce que le Plan de Protection de l'Atmosphère ?**

Le code de l'Environnement prévoit l'élaboration, à l'initiative de l'Etat, de Plan de Protection de l'Atmosphère dans les agglomérations de plus de 250 000 habitants. Le PPA fixe des objectifs de réduction de polluants atmosphériques. Le PPA pour la région Ile-de-France a été approuvé par l'arrêté interpréfectoral du 7 juillet 2006. Les objectifs de ce plan, dont la réalisation dépend d'une bonne collaboration de tous les acteurs concernés (compagnies aériennes, navigation aérienne, Aéroports de Paris), prévoit notamment une « amélioration de la connaissance sur la qualité de l'air sur et autour des plates-formes aéroportuaires ». La mise en place de ces ruches répond en partie à cet engagement.

[www.aeroportsdeparis.fr](http://www.aeroportsdeparis.fr)

**Contact presse** : Jérôme Dutrieux + 33 1 43 35 70 70 - **Relations Investisseurs** : Charlotte Guyot + 33 1 43 35 70 58

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. Aéroports de Paris est le 2<sup>ème</sup> groupe aéroportuaire européen en termes de chiffre d'affaires aéroportuaire et le 1<sup>er</sup> groupe européen pour le fret et le courrier. Aéroports de Paris compte près de 460 compagnies aériennes clientes dont les acteurs majeurs du transport aérien. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2007, le chiffre d'affaires d'Aéroports de Paris s'est élevé à 2 292,4 M €. Aéroports de Paris a accueilli 86,4 millions de passagers.